



ONU  HABITAT



MALI : PROFIL URBAIN DE KAYES



DÉNI DE RESPONSABILITÉ : Les termes employés et le matériel utilisé dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Secrétariat des Nations unies ou des diverses organisations qui lui sont liées. Les appellations employées et les informations présentées n'impliquent de la part de l'ONU-Habitat et de son conseil d'administration, aucune prise de position quant au statut juridique des pays concernés, la délimitation de ses frontières, ou compromettant les autorités en place, le système économique établi ou encore le degré de développement.

Les analyses, conclusions et recommandations de ce rapport ne reflètent pas non plus nécessairement le point de vue du Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), son conseil d'administration et de ses États membres.

La présente publication peut être reproduite, entièrement ou en partie, sous n'importe quel format ou support, à des fins éducatives mais non lucratives, sans l'autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur, à la condition qu'il soit fait mention de la source. ONU-Habitat souhaiterait qu'un exemplaire de l'ouvrage où se trouve reproduit l'extrait lui soit communiqué. La présente publication ne peut être ni revendue ni utilisée à d'autres fins commerciales sans l'autorisation préalable du Programme des Nations unies pour les établissements humains.

La réalisation de ce rapport a été supervisée par Kerstin Sommer, Joseph Guiébo, Raphaëlle Vignol, Nicolas Maréchal, Matthieu Sublet et Florence Kuria.

Publié par le Programme des Nations unies pour les établissements humains.
Copyright © 2012

HS Number: [HS/056/12E](#)

ISBN Number: (Series) [978-92-1-132023-7](#)

ISBN Number: (Volume) [978-92-1-132472-3](#)

Impression : UNON, Publishing Services Section, Nairobi, ISO 14001:2004-certified

Les publications du Programme des Nations unies pour les établissements humains sont disponibles au bureau régional et d'information de l'ONU-Habitat ou directement :

P.O. Box 30030, GPO 00100

Nairobi, Kenya

Fax : + (254 20) 762 4266/7

Email : unhabitat@unhabitat.org

www.unhabitat.org

Couverture : ©2000-2006 A M & M Rickmann



ONU  HABITAT



MALI : PROFIL URBAIN DE KAYES

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF	4
PRÉSENTATION ET MÉTHODOLOGIE	5
CARTE	6
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	7
INTRODUCTION	9
GOUVERNANCE	11
FINANCES MUNICIPALES	14
FONCIER	16
BIDONVILLES	18
GENRE ET DÉVELOPPEMENT	20
ENVIRONNEMENT	22
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL	24
SERVICES URBAINS DE BASE	27

AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF



Selon une recherche publiée dans le rapport d'ONU-Habitat, « L'État des villes dans le monde 2010-2011 », toutes les régions en voie de développement, notamment en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique, compteront en 2030 plus de personnes vivant en milieu urbain qu'en milieu rural. La moitié de la popula-

tion mondiale vit déjà dans des zones urbaines, les défis auxquels nous faisons face dans la bataille lancée contre la pauvreté urbaine sont nombreux et de taille : notre tâche est ardue, nous voulons des villes sans bidonville, où les femmes se sentent plus en sécurité, des villes inclusives avec l'électricité, l'accès à l'eau et à l'assainissement, et où les transports sont abordables, des villes mieux planifiées dans leur développement, des villes plus propres, plus vertes.

Mais comme le montre cette série de profils, il existe beaucoup de solutions intéressantes et de bonnes pratiques qu'il serait bon d'appliquer. En fin de compte, les chiffres nous disent que durant la décennie 2000-2010, 227 millions de personnes au total ont quitté les bidonvilles. Ceci signifie que les gouvernements, les villes et les institutions partenaires sont parvenus ensemble, à doubler les Objectifs du millénaire pour le développement concernant les bidonvilles, et ce, avec dix ans d'avance sur la date initialement prévue pour 2020.

L'Asie et le Pacifique se tiennent au premier rang des pays ayant réussi avec succès à atteindre cet objectif, tous les gouvernements de la région sont, en effet, parvenus à améliorer la vie de 172 000 000 habitants de bidonvilles entre 2000 et 2010. En Afrique sub-saharienne, la proportion totale de la population urbaine vivant dans des bidonvilles a diminué de 5 % seulement (soit 17 millions de personnes). Le Ghana, le Sénégal, l'Ouganda et le Rwanda sont les pays qui ont enregistré les meilleurs résultats dans la sous-région, en réduisant, durant la dernière décennie, la proportion des habitants des bidonvilles de plus d'un cinquième. Le chiffre atteint 13 % en Amérique latine et dans les Caraïbes où environ 30 millions de personnes ont quitté les bidonvilles depuis l'an 2000.

Pourtant, les estimations de l'ONU-Habitat confirment que les progrès réalisés concernant les bidonvilles ne sont pas suffisants pour contrer l'expansion démographique constatée dans les établissements informels des pays en voie de développement. En ce sens, les efforts visant à réduire le nombre d'habitants des bidonvilles ne sont ni satisfaisants ni suffisants.

Dans le cadre de nos efforts pour résoudre cette crise, l'ONU-Habitat travaille avec la Commission européenne et le Secrétariat, basé à Bruxelles, de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) pour soutenir le développement

urbain durable. Compte tenu de la diversité et de l'urgence des besoins, nous avons jugé nécessaire de développer un outil d'évaluation rapide et de planification stratégique pour mener des interventions immédiates, à moyen ou à long terme. Cet outil se présente sous la forme de cette série de publications.

Le Programme participatif d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles est basé sur un dialogue politique, entrepris en 2002, entre l'ONU-Habitat, le Secrétariat ACP et la Commission européenne. Lorsque les 3 parties se sont rencontrées au siège de l'ONU-Habitat en juin 2009, plus de 200 délégués de plus de 50 pays se sont entendus pour lancer un grand appel à la communauté internationale afin qu'elle prête davantage attention aux questions d'urbanisation, et qu'elle étende le programme d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles à tous les pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique.

Il est utile de rappeler ici combien nous sommes reconnaissants que le 9^e Fonds européen de développement pour les pays ACP de la Commission européenne ait contribué à hauteur de 4 millions d'euros (soit 5,7 millions de dollars d'après les taux de change de juin 2011) pour permettre à l'ONU-Habitat de conduire un programme qui profite à 59 villes dans 23 pays africains, à plus de 20 villes dans 6 pays du Pacifique, et à 4 pays des Caraïbes.

En effet, depuis sa création en 2008, le Programme d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles a acquis la confiance des partenaires, au niveau municipal et national, dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Comme le montre cette série de rapport, il apporte une contribution majeure qui vise à soutenir les efforts entrepris pour réduire la pauvreté urbaine.

Je tiens encore à exprimer toute ma gratitude à la Commission européenne et au Secrétariat ACP pour leur engagement pour ce Programme d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles. J'ai toute confiance que les résultats exposés dans ce profil, ou dans les suivants, seront utiles pour élaborer des réponses dans le renforcement des capacités et des investissements dans le secteur urbain.

En outre, je tiens à remercier les équipes des pays participants pour le soutien sans faille qu'ils ont apporté à ce processus, c'était la condition essentielle à la mise en œuvre réussie du Programme participatif d'amélioration des conditions de vie des bidonvilles.

Dr. Joan Clos

Directeur exécutif, ONU-Habitat

PRÉSENTATION

Le profilage en milieu urbain est une évaluation rapide des besoins, orienté sur les actions à entreprendre pour renforcer les capacités et palier aux défaillances au niveau de la ville. Le but de cette étude est de développer des politiques urbaines afin de réduire la pauvreté aux niveaux local, régional et national, à travers l'évaluation des besoins et des mécanismes de réponse. En cela, il contribue à la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement. Il est actuellement utilisé dans plus de 20 pays d'Afrique et dans les pays arabes, et a été lancé dans 30 nouveaux pays d'Afrique ainsi que dans les petits pays insulaires du Pacifique.

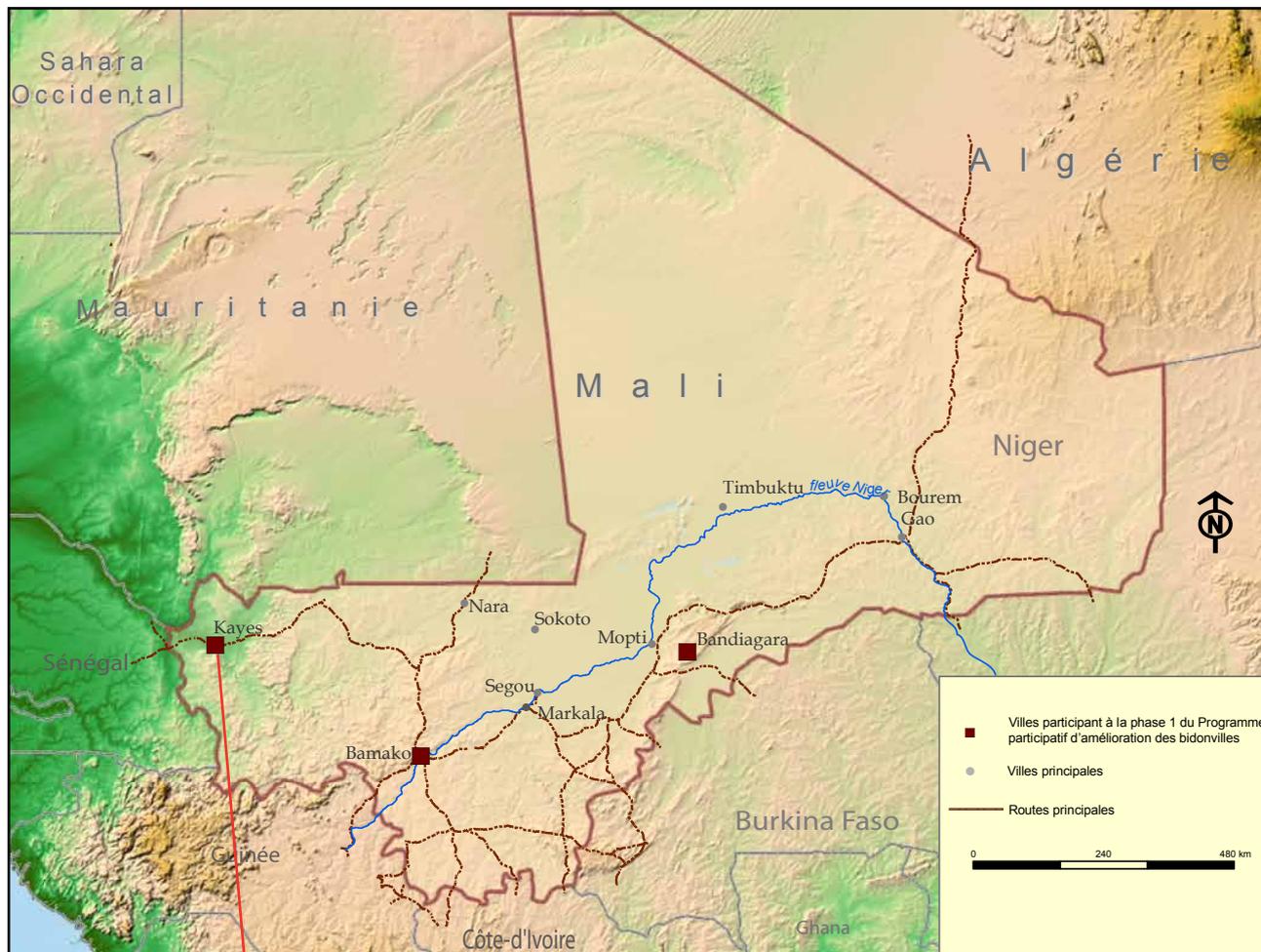
L'étude est basée sur l'analyse de données existantes et sur une série d'entretiens réalisés avec toutes les parties prenantes, y compris les communautés locales et les institutions, la société civile, le secteur privé, les partenaires au développement, les universitaires, etc. Cette consultation se conclue généralement par une convention collective sur un certain nombre de priorités identifiées et leur intégration dans le renforcement des capacités proposées, ainsi que sur d'autres projets qui ambitionnent tous de réduire la pauvreté urbaine.

MÉTHODOLOGIE

Le profilage urbain utilise une approche structurée où les interventions prioritaires sont convenues à travers un processus consultatif. La méthodologie du profilage urbain se compose en 3 phases :

- Phase I : 3 profils urbains de 3 villes sont réalisés pour chaque pays : généralement, la capitale, une ville de taille moyenne et une petite ville sont ainsi sélectionnées et étudiées pour fournir un échantillon représentatif permettant ensuite de réaliser un profil national. L'information est recueillie au moyen d'entrevues et de discussions avec les institutions et les informateurs clés, afin d'évaluer les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces (FFOM), rencontrées au niveau local et national, dans les milieux urbains. Les résultats sont présentés et affinés au cours de consultations réalisées dans le cadre d'ateliers communaux et nationaux pour parvenir à un consensus sur les interventions prioritaires. Les rapports nationaux et communaux synthétisent les informations recueillies et exposent les méthodes à suivre pour réduire la pauvreté urbaine, à travers des approches holistiques.
- Phase II : Il s'agit de définir clairement les priorités identifiées par les études de pré-faisabilité et de développer en détail le renforcement des capacités et les projets d'investissement.
- Phase III : Elle consiste à mettre en œuvre les projets développés au cours des 2 phases précédentes. L'accent est donné sur le développement des compétences, le renforcement institutionnel et sur la mise en application des solutions adoptées.

MALI



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

INTRODUCTION

Ancienne capitale du Haut-Sénégal-Niger, Kayes est aujourd'hui la capitale administrative, politique et économique de la première région économique du Mali. Elle est située à 595 km à l'ouest de Bamako et s'étend de part et d'autre du fleuve Sénégal. La ville se trouve dans la zone soudano-sahélienne. Le climat est caractérisé par 2 saisons (une saison sèche et une saison pluvieuse) et la température moyenne annuelle est de 40 °C. Elle est entourée de nombreuses collines ce qui explique en partie la présence de nombreux cours d'eau et de plaines rizicoles.

Kayes compte 127 368 habitants, dont 50,7 % de femmes. La densité de la population est de 51 habitants au kilomètre carré. La proportion de jeunes est estimée à plus de 50 % de la population totale. Le taux d'accroissement annuel s'élève à 2,5 %. Avec l'indépendance en 1960, la ville de Kayes voit un retour massif des émigrés, le développement économique enregistre dès lors une progression constante. L'aménagement du territoire a connu une évolution rapide ces dernières années.

GOVERNANCE

La gouvernance locale de Kayes se manifeste par l'implication d'organismes diversifiés. Les autorités politiques et administratives sont en charge de la gestion du conseil communal, lui-même chargé de délibérer sur les programmes de développement de la commune, conformément aux lois sur la décentralisation. La société civile et les chefs de village ont une forte influence sur la vie communautaire.

La mairie de la commune urbaine de Kayes assure la coordination avec les secteurs public et privé à travers ses différents services municipaux. En 1990, la commune de Kayes et la communauté d'agglomération Évry Centre Essonne (France) se sont engagées dans un « jumelage coopération développement ».

FINANCES MUNICIPALES

Les services communaux sont en pleine restructuration afin d'améliorer les finances de la ville de Kayes. En effet, la commune doit prendre des mesures pour augmenter le recouvrement des impôts et maîtriser les dépenses de fonctionnement. Il est également prévu que la commune s'appuie sur d'autres partenaires pour le financement de certains projets (structures de micro-finance, organismes nationaux et internationaux, société civile). Des solutions sont à envisager afin de diversifier les sources de revenus et d'assurer son autofinancement.

FONCIER

La commune de Kayes fait montre d'une volonté politique pour préserver ses réserves foncières : il existe, en effet, une Stratégie nationale de logement censée faciliter l'accès aux propriétés foncières. Elle permet aux citoyens d'acquérir de façon avantageuse un terrain.

Les performances concernant les délais d'inscription pour obtenir des autorisations (permis de construire, titre foncier) sont convenables mais mériteraient d'être améliorées. Il faudrait également transformer tous les titres fonciers précaires en titres fonciers définitifs afin de garantir la sécurité foncière.

Il existe des textes législatifs et réglementaires (code domanial et foncier) mais ils ne sont pas suffisamment respectés par la population. L'accès à ces textes reste difficile pour la plupart des gens qui préfèrent ignorer leur existence.

Enfin, de nombreux domaines fonciers de l'État ne sont ni immatriculés, ni balisés, ce qui entraîne des difficultés dans la mesure où la commune ne possède aucune délimitation officielle de ses frontières.

BIDONVILLES

L'habitat spontané existe surtout en périphérie de la ville, plus rarement dans les quartiers planifiés. La ville compte environ 10 000 concessions, la densité varie entre 8 habitants par concession à Liberté et 12,8 habitants par concession à Khasso. Les Peulh-Toucouleurs forment le groupe social le plus important (27 %), ils sont suivis, par ordre décroissant, des Bambaras (23 %), des Soninkés (15 %), des Malinkés (12 %), des Khassonkés (10 %) et des Maures (2 %). Les autres groupes ethniques représentent 11 % de la population restante. La commune dépend totalement des financements extérieurs pour améliorer les conditions de vie dans ses bidonvilles.

GENRE ET DÉVELOPPEMENT

Au Mali, la prévalence du VIH/SIDA est de 1 %, soit 76 000 personnes vivant avec le VIH/SIDA (Global Report 2010 de l'ONUSIDA). L'épidémie au Mali est surtout urbaine puisque la prévalence s'élève 1,6 % dans les villes contre 0,9 % en milieu rural. L'Initiative malienne d'accès aux antirétroviraux a été lancée en 2001. Le plan sectoriel VIH/SIDA du ministère de la Santé, élaboré en juin 2005, a identifié comme priorité nationale la décentralisation des soins dans les régions et dans les sous-régions. Au-delà des efforts fournis par les autorités maliennes dans la lutte contre le SIDA, des ONG et des associations de femmes travaillent dans ce sens.

ENVIRONNEMENT

Le Mali dispose de diverses politiques nationales ayant pour objectif d'encadrer, de superviser et de définir les mesures environnementales à prendre. Différents outils de planification urbaine ont été élaborés. Cependant, la fragilité de l'écosystème (zone sahélienne), les insuffisances dans le domaine de la planification (à court, moyen et long terme) et l'incapacité à dynamiser l'économie dans le domaine des services rendent les politiques environnementales de la commune difficiles à mettre en place. La formation des élus et des agents communaux est l'une des priorités exprimées par les services municipaux, elle s'avère indispensable afin de préserver durablement l'environnement urbain.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Cité de commerce et de négoce par tradition, l'essentiel de l'activité commerciale de Kayes repose sur l'importation. Il est important de signaler que les exportations de céréales et des produits de la cueillette vers le Sénégal sont en constante augmentation. L'activité commerciale a connu un essor considérable ces dernières années avec la construction de routes bitumées vers d'autres régions du Mali et des pays voisins.

Les marchés secondaires, des quartiers Kayes N'Di, Khasso, Plateau et Lafiabougou, participent également à ce commerce. Néanmoins, Kayes est l'une des villes du Mali où le coût de la vie est le plus élevé, principalement en ce qui concerne les denrées alimentaires.

SERVICES URBAINS DE BASE

Des lois et des programmes existent et sont mis en œuvre pour améliorer les services urbains de base, notamment le Programme de développement économique social et culturel. Malgré cela, l'assainissement, la collecte des déchets liquides et solides demeurent un défi majeur pour la commune de Kayes. Les réseaux

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_18863

